

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du Mardi 27 Mai 2014

Président : Monsieur Robert de KERVÉGUEN, Maire de Vigny

Présents : Mesdames et Messieurs Catherine DANEL, Marie-France PUGET, Patrick MADI, Jean FERLIER, Anick PERTUISOT, Alain PAVIOT, Christian EVRARD, Catherine BONNOUVRIER, Isabelle COT, Ana FAUVET, Philippe CORTES, Vincent GUILLOUËT, Delphine VALIN-HOBBE

Absent excusé : Monsieur Claude DUMONT qui a donné pouvoir à Monsieur Robert de KERVÉGUEN

La séance est ouverte à 20 h 30.

Monsieur Patrick MADI a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

GENDARMERIE DE VIGNY : INTERVENTION DU COMMANDANT DE LA BRIGADE :

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à l'Adjudant Chef Philippe CLOTEAUX, Commandant la Brigade de Gendarmerie de Vigny et le remercie d'avoir accepté son invitation.

IL souligne l'attachement de la Commune pour sa brigade et considère qu'il est important qu'un dialogue puisse s'instaurer avec les Elus d'une façon régulière.

Chaque membre du Conseil Municipal se présente puis l'Adjudant Chef CLOTEAUX, affecté à Vigny depuis le 16 Février 2002, présente les différentes actions menées au sein de sa brigade.

- Compétence sur les 18 communes du Canton soit 15 % du territoire du Val d'Oise
- 17 km de RD 14
- Zone rurale avec très peu de délinquance
- Principales préoccupations : la lutte contre les cambriolages – contre les stupéfiants – fraude à l'identité – travail illégal
- En 2012 :107 cambriolages, en 2013 : 72 cambriolages, en 2014, à la date de ce jour : 32 cambriolages.
Des patrouilles sont organisées par le PSIG (Peloton de surveillance et d'intervention de la Gendarmerie) de Pontoise avec mutualisation avec les autres brigades
- La communication est importante, ne pas hésiter à signaler à la Brigade tout individu ou véhicule suspect
Un projet « voisins vigilants » est en cours d'élaboration avec le Colonel Henry (convention entre Mairie/Préfecture/Gendarmerie.
- Travail illégal : contrôles sur les chantiers avec l'URSSAF à la demande du Procureur
- Lutte contre les stupéfiants : en 2013 : 32 interpellations surtout des consommateurs.
Contrôle des jeunes.
- Contrôles de vitesse principalement sur la RD 14 et la RD 28.
- Effectif de la brigade = 14 gendarmes dont 4 femmes soit l'Adjudant Chef CLOTEAUX, Commandant la Brigade – son adjoint, l'Adjudant DIDOT, 3 Chefs, 8 Gendarmes et 1 gendarme adjoint dont 7 officiers de Police Judiciaire mais actuellement un gendarme a été détaché au GELAC (groupe d'enquête et de lutte anti-cambriolages)
- Effectif journalier = 7 gendarmes qui effectuent environ 9 heures de travail/jour

- (5 à 6 gendarmes en repos)
- 10 logements à la brigade et 3 gendarmes logés dans les appartements de la Mairie
- 10 % de l'activité est de l'instruction et séances de tirs
- 30 % de l'activité en patrouille
- Après 19 heures, les appels sont transférés à Pontoise
- 5 à 6 patrouilles de nuit par semaine avec une patrouille matin et une patrouille l'après-midi
- Vols de voitures = 30 véhicules sur les 18 communes l'année dernière
- Opération anti-délinquance : 1 fois par mois (délinquance itinérante provenant des villes)
- Contrôles de vitesse : la brigade a deux jumelles eurolaser. Après plusieurs contrôles, il a été constaté que la vitesse des véhicules n'était pas si élevée dans les traversées de villages.
- Ne dispose pas de temps nécessaire pour faire de la prévention routière
- le référent au collègue est le Gendarme Pouillon.
- Opération tranquillité vacances : inviter les habitants à remplir une fiche à la gendarmerie
- L'Adjudant Chef se félicite d'avoir une très bonne équipe et une bonne cohésion à l'écoute des habitants.

Monsieur le Maire remercie à nouveau l'Adjudant Chef CLOTEAUX qui quitte la séance.

Chaque membre de l'assemblée a été destinataire du compte rendu de la dernière réunion en date du 29 Avril 2014.

Aucune objection n'étant faite, le compte rendu est par conséquent approuvé.

Le Président précise qu'en ce qui concerne les délégations consenties au Maire en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT, il a supprimé le recours à l'emprunt et à la ligne de trésorerie. Il rappelle qu'il est tenu de rendre compte des décisions qu'il serait appelé à prendre dans le cadre de ces délégations à chacune des réunions du Conseil Municipal.

D'autre part, pour ce qui est du parcours de remise en forme, il a été passé commande du module barres parallèles et du module échelle de suspension ce qui représente une dépense totale de 787,84 € H.T. Il est rappelé que cet aménagement ne bénéficie pas de subvention. Ce parcours de remise en forme sera complété au fur et à mesure

Puis le Président propose de passer à l'ordre du jour.

COMMISSIONS COMMUNALES :

Le Maire passe la parole aux Vice-Présidents des différentes commissions afin qu'ils fassent un bref compte rendu de la réunion de leur commission :

- **Commission information, communication** : rapporteur : Ana FAUVET
- 1^{ère} réunion de la Commission le 13 Mai : rappel de la feuille de route pour ce mandat
- sortie des brèves 4 fois par an : en mars – juin – septembre – décembre soit le 15 Juin pour la prochaine parution
(ces informations seront aussi consultables sur le site internet)
- Les Échos de Vigny : une fois par an
- le site internet sera mis en ligne en septembre, actuellement en refonte
- A la rentrée prévoir une rencontre avec les rédacteurs en chef des journaux locaux pour une meilleure communication sur les événements et les manifestations locales de notre village
- 2^{ème} édition du livret « Vigny-Passeport » (parution tous les 2 ans)
- un planning des manifestations sera mis en place.

- **Commission animation, vie associative, sport et jeunesse** : rapporteur : Anick PERTUISOT

- Rappel de la feuille de route pour ce mandat
- A court terme :
- les jeux intervillages du 17 Mai : 250 enfants dont 19 enfants de Vigny – Courcelles-sur-Viosne a gagné et les prochains jeux seront organisés à Cléry-en-Vexin. Vigny a terminé 11^{ème} sur 14 communes participantes. Prévoir pour l'année prochaine l'achat de casquettes et ou tee shirts et une publicité beaucoup plus tôt notamment auprès des écoles.
- La prochaine réunion demain avec à l'ordre du jour la manifestation à l'occasion du départ en retraite du Directeur de l'Ecole Primaire, la retraite aux flambeaux organisée le 12 Juillet avec la participation d'un jazz band, le Festival du Vexin.
- Une réunion avec les Associations est prévue pour le planning 2014/2015.

- **Commission environnement, patrimoine, urbanisme** : rapporteur : Delphine VALIN-HOBBE

- Objectifs : préserver et valoriser notre patrimoine et environnement / améliorer le cadre de vie des habitants
- réunion une fois par trimestre – 1^{ère} réunion le 21 Mai
- Manifestations à prévoir :
 - deux matinées éco citoyenne en automne et au printemps
 - Journée du Patrimoine avec le parcours du sentier du Patrimoine : le 21 Septembre avant le concert du Festival du Vexin de 13 h 30 à 15 h 30
 - Un week-end sur le développement durable en informant les habitants sur les bonnes pratiques
- Recensement et valorisation des chemins communaux, du patrimoine immobilier et mobilier public et des maisons privées.

- **Commission assainissement et station d'épuration** : rapporteur : Marie-France PUGET

- 1^{ère} réunion le 19 Mai
- historique sur les travaux envisagés
- point sur la mise en séparatif des réseaux
- assistance pour le recrutement du maître d'œuvre : lancement de l'appel d'offres
- station d'épuration intercommunale Vigny / Longuesse
- calendrier des travaux : pour la mise en séparatif début 2015 avec en parallèle l'étude de la STEP Intercommunale
- vérification des raccordements eaux pluviales suite à la mise en séparatif du Bord'Haut
- vérification du raccordement du collecteur eaux pluviales des Ormeteux
- les dossiers devront être prêts pour juillet – août.

Monsieur le Maire se félicite de cette mutualisation pour la création de la STEP intercommunale et il propose d'interroger aussi le Maire de Théméricourt et d'Avernes afin de savoir si il y aurait un intérêt économique et environnemental à se regrouper

La commission travaux se réunira lorsqu'il y aura de gros travaux à entreprendre : gymnase, école de musique, éclairage public.....

Pour ce qui est de la Commission voirie, entretien espaces verts, circulation, Claude DUMONT gère au jour le jour.

Des pieds de vigne ont été volés sur le rond-point.

Monsieur le Maire souhaiterait que nous soyons très vigilants sur la propreté de la Commune et demande aux élus de nous signaler tout manquement.

Ana FAUVET fait remarquer que c'est le cas rue des Anciens Combattants où un habitant laisse en permanence ses ordures ménagères le long de la rue.
Le nécessaire va être fait pour remédier à cette situation.

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX :

Le Maire passe la parole aux délégués des différents syndicats intercommunaux afin qu'ils fassent un bref compte rendu de la réunion des syndicats :

- **S.I.E.V.A.** : rapporteur : Christian EVARD
 - petit à petit les communes ont intégré le syndicat avec beaucoup de solidarité entre les communes
 - fonctionne en régie autonome (gestion, facturation, entretien)
 - eau la moins chère du Département
 - l'ARS a demandé de chlorer l'eau, installation de pompes à chlore depuis les fortes pluies de 2012
 - une seule source : la Douée à Avernoes
 - présence infime de résidus (déséthylatrazine : 0,09 µmg/l) bon résultat en mars 2014
 - nouveau président : Norbert Lalloyer, maire de Longuesse
 - réunion du 30 Avril : création d'un groupe de travail pour formalisation des procédures (DICT : Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux) suite à un incident à Us – constat d'une fuite d'eau après compteur avec une consommation de 23833 m3.
- Comptages automatiques en projet.

- **S.I.B.V.A.M.** : rapporteur : Christian EVRARD
- gère la qualité de l'eau de l'Aubette
- Contrat de bassin signé en 2012 après 10 ans de réflexion – intègre l'assainissement en plus de l'entretien de la rivière.
- La Région ne finance plus les inondations et souhaite rétablir le lit naturel de la rivière : continuité écologique de la rivière
- Président : Dominique Papillon (Sagy)
- Christian Evrard fait partie de la Commission d'appel d'offres (membre titulaire)

- **S.I.E.R.C.** : rapporteur : Marie-France PUGET
- Syndicat regroupant 62 communes ayant pour vocation l'enfouissement des lignes Eclairage Public – Téléphone - Electricité
- Assemblée générale le 05 Mai pour l'élection des membres du bureau
- Président : Jean-Pierre DORÉ
- Marie-France PUGET est membre du bureau et de la Commission d'Appel d'Offres
- Chaque canton est représenté au sein du bureau.
- La commune de Vigny serait intéressée par la pose de fibres optiques pour le très haut débit.

- **Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du P.N.R. du Vexin** : rapporteur : Jean FERLIER
- Président : Marc Giroud, commune de Vallangoujard

Le bureau syndical est composé de 23 membres et de deux membres pour les villes-portes avec des représentants du Collège de la Région – des départements – des Communes – des communautés de communes – des villes-portes.

Jean Ferlier et Claude Dumont vont demander à faire partie de deux commissions.

- **S.I.E.R.G.E.P.** : rapporteur : Vincent GUILLOUËT
 - Réunion du comité syndical le 02 Mai 2014
 - Présidente : Mme Duchene de Frémainville
 - en 2004 début des travaux de réhabilitation de la piscine
 - Toutes les communes adhérentes au syndicat bénéficient de la gratuité d'accès des scolaires à cet équipement, transport et apprentissage de la natation et d'un tarif préférentiel pour ses habitants.
 - Du fait de la transformation de la CC Vexin-Seine en Communauté d'agglomération dénommée « Seine et Vexin Communauté d'Agglomération, toutes les communes des Yvelines sont obligées de se retirer du SIERGEP. Le syndicat voit donc son périmètre réduit aux seules communes du Val d'Oise : Aavernes, Commeny, Condécourt, Frémainville, Longuesse, Seraincourt et Vigny.
 - Après l'installation du bureau, le comité syndical a approuvé la demande d'adhésion de la Communauté d'Agglomération Seine et Vexin au SIERGEP.
 - Le SIERGEP sera donc composée de 24 Communes.
 - La piscine est actuellement gérée par VERT MARINE en délégation de service public depuis 2013. Ce prestataire assume l'intégralité du fonctionnement de l'équipement aussi bien en dépenses qu'en recettes

- **Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire (Guiry-en-Vexin, Théméricourt, Vigny)** : rapporteur : Robert de KERVÉGUEN
 - Réunion du Comité Syndical le 20 Mai 2014
 - Président : Robert de Kervéguen
 - Le syndicat a été créé pour le transport des élèves de Guiry-en-Vexin, Théméricourt et Vigny à l'école de Vigny.
 - Christelle RAVOISIER, employée de la commune de Vigny, accompagne les enfants dans le car.

- **S.I.A.A.** : rapporteur : Christian EVRARD
 - Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome comprend 53 communes
 - Président : Marius Hourdouillie
 - Priorité d'action : communes ayant un captage d'eau potable et communes ayant un contrat de bassin (ce qui est le cas de Vigny)
 - le SIAA doit être consulté pour toute demande de permis de construire comportant une installation d'assainissement autonome.
 - Pour les installations existantes, le contrôle est fait prioritairement dans les communes n'ayant pas d'assainissement collectif.
 - 2 ou 3 maisons seulement concernées à Vigny.

- **Syndicat Mixte pour la Gestion de la Fourrière Animale du Val d'Oise** : rapporteur Catherine BONNOUVRIER
 - Le syndicat comprend 183 communes
 - Président : Arnaud Bazin
 - La fourrière se trouve à Bruyères-sur-Oise. Elle peut accueillir 1 200 animaux.
 - Puis les animaux sont pris en charge par la SPA qui a deux centres à Gennevilliers et Orgeval et qui veut en ouvrir un 3^{ème}.
 - la contribution communale pour 2014 est de 0,25 € par habitant

- Catherine Bonnouvrier remettra la procédure de mise en œuvre pour les communes

- **S.I.M.V.V.O** : rapporteur : Robert de KERVÉGUEN

- réunion du Comité Syndical le 28 Avril 2014

- Présidente : Jacqueline Maigret

- Vice-présidents : Robert de Kervéguen et Sophie Lafage.

- Un projet d'investissement important : la construction de l'école de musique à Vigny, ville-antenne

- **Syndicat Intercommunal des Collèges des Cantons de Marines et Vigny** :

- Présidente : Jacqueline Maigret

- Vice-président : Claude Dumont.

Un projet d'investissement important : la construction du gymnase à Vigny.

Monsieur Claude DUMONT assiste actuellement à l'assemblée générale du SMIRTOM du Vexin et il nous rendra compte lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

S.I.E.R.G.E.P. :

Madame la Présidente du SIERGEP, par lettre du 14 Mai, demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la demande d'adhésion de la Communauté d'Agglomération Seine et Vexin au S.I.E.R.G.E.P., approuvée par le Comité Syndical le 02 Mai 2014.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

RYTHMES SCOLAIRES :

Monsieur le Maire passe la parole à Catherine DANEL et Vincent GUILLOUËT afin qu'ils nous fassent part des dernières informations concernant la mise en place des rythmes scolaires.

Catherine DANEL précise que le projet prend forme, encore dernièrement une réunion très constructive avec les représentants de parents d'élèves et les enseignants.

Il reste à recruter un directeur de centre et une personne pour les activités périscolaires.

Il est joint au présent compte rendu l'emploi du temps maternelle et celui de l'élémentaire.

Un questionnaire va être adressé aux parents afin de nous permettre d'organiser les nouveaux rythmes scolaires et répondre au mieux à leur attente en tenant compte des contraintes humaines, logistiques et financières de la Commune.

Une réunion d'information publique sera organisée en juin dans la salle des fêtes.

Une participation annuelle de 50 € sera demandée aux parents.

Les activités proposées :

en Primaire : Judo, échecs, zumba, cours de cuisine, théâtre

en Maternelle : éveil musical, éveil corporel, jeux de ballons.

URBANISATION DU SITE DES ORMETEAUX : RAPPEL :

Le site des Ormeteaux actuel comprend 34 Lots, 33 construits ou en cours de construction et une demande de Permis de Construire actuellement en cours d'instruction.

Dans le P.L.U. de Vigny, le nombre maximum de lots autorisé dans la zone AU (Zone à urbaniser) du site des Ormeteaux est de 40 lots.

Il est rappelé qu'initialement, un projet avait été fait comprenant une partie Sud qui a été urbanisée et une partie Nord dont le projet n'a pas abouti.

A l'heure actuelle, sur la partie Nord – de l'autre côté du Chemin des Fontaines – aucun lot n'a été réalisé.

La parcelle de la partie Nord appartient à un particulier.

Monsieur le Maire précise d'autre part les conséquences de la loi Allur sur l'urbanisme qui supprime la taille minimale du terrain et du COS.

CONTRAT RURAL : REFLEXION SUR LES TROIS OPERATIONS A ENGAGER :

Monsieur le Maire indique qu'après étude avec Monsieur Laage, AMO (assistant à maîtrise d'ouvrage), la commune a intérêt financièrement compte tenu des subventions possibles à ne pas faire rentrer la construction de l'école de musique dans le contrat rural, mais à l'instruire dans un projet spécifique.

Il est rappelé que trois opérations sont à engager dans le cadre du Contrat Rural. L'objectif serait que pour la fin juin nous retenions entre 3 à 5 projets afin de les chiffrer, et de les prioriser

Ce qui avait été retenu et ce qui est indispensable à ce stade :

l'aménagement de la Mairie,

il pourrait y avoir aussi l'aménagement d'une bibliothèque et de l'archivage dans les locaux libérés par le SIMVVO dans le jardin de la Mairie,

un centre médical au Bord'Haut de Vigny à proximité de l'Ecole de Musique.

Monsieur le Maire propose aux élus de lui faire des suggestions pour qu'au prochain conseil nous en retenions entre 3 et 5. Pour l'aide à la réflexion, il rappelle qu'une visite du « patrimoine » communal est prévue le samedi 21 juin.

RESERVE PARLEMENTAIRE : ACQUISITION D'UN TRACTEUR :

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal donne son accord pour solliciter une subvention dans le cadre de la réserve parlementaire du député Houillon au titre d'un projet d'intérêt communal pour l'acquisition d'un tracteur-tondeuse équipée d'une remorque.

Claude DUMONT a consulté trois fournisseurs :

La Société SIAM :

- proposition = 13 500 € H.T. (sans plateau mulching et sans reprise ancien tracteur)

La maison DUPORT :

1^{ère} proposition tracteur compact = 12 189 € H.T. (avec plateau mulching et sans reprise ancien tracteur)

2^{ème} proposition microtracteur = 11 890 € H.T. (sans plateau mulching et sans reprise ancien tracteur)

La maison DANTAN a fait la meilleure proposition à savoir 13 321 € H.T. y compris le plateau mulching. Ce prix n'est pas définitif car Claude DUMONT espère avoir une remise sur le prix annoncé.

De plus la Maison DANTAN nous propose de reprendre le tracteur John Deere pour 2 400 €.

La demande de subvention (qui peut atteindre au maximum 50 % de la dépense H.T.) doit être transmise pour la mi-juin.

INFORMATIONS DIVERSES

BALADOBUS 2014 :

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal l'autorise à signer la convention avec le P.N.R. pour reconduire l'opération Baladobus pour 2014.

Une desserte en bus des communes et des sites touristiques du Vexin est assurée chaque dimanche du 18 Mai au 28 Septembre 2014.

La participation financière de la Commune de Vigny s'élève à 400 €.

POSTE DE VIGNY :

La Poste gère 4 activités : - le courrier – les colis – la banque postale – le bureau de poste (guichets).

Monsieur le Maire a rencontré le directeur courrier et le directeur du bureau de poste Vigny/Marines qui lui ont annoncé une réorganisation dans la distribution du courrier, sans modification d'effectifs (9 facteurs).

Les facteurs ne partiront plus du centre de tri courrier de Vigny mais de celui d'Osny pour effectuer leur tournée.

Pour le guichet et la banque postale, pas d'inquiétude sur les 4 ans à venir par contre les permanences à Avernoes et à Us risquent de fermer.

Le distributeur de billets fonctionne bien.

Les activités sont de plus en plus concentrées et en dessous de 50 clients/jour les bureaux de poste ferment.

La Poste est propriétaire de ses locaux et à ce stade, on ne sait pas si une partie des bâtiments sera vendue. Si tel était le cas, Robert de Kervéguen a fait savoir que la Commune devra étudier et suivre ce projet de près.

Le Maire fait savoir que nous devons être très vigilants sur le maintien à long terme de ce bureau de poste. Cela passe d'abord par l'utilisation de cette poste par chacun d'entre nous et des habitants de la commune

PERCEPTION DE VIGNY :

Monsieur le Maire doit rencontrer prochainement un responsable de la Direction des Finances Publiques au sujet du devenir de la Perception de Vigny qui risque de fermer début 2015 alors qu'elle gère plusieurs syndicats extrêmement importants (PNR – SMIRTOM du Vexin – S.I.E.VA – S.I.B.V.A.M....) et qu'elle assure le SPL (Service Public Local) pour les impôts.

Ce sujet, n'est pas nouveau, mais il avait été mis en suspens par la Direction des Finances compte tenu de l'échéance des élections municipales.

Les services seraient transférés à la Perception de Marines.

Les locaux appartiennent à la Commune.

SIGNALETIQUE D'INTERET LOCAL :

Les signaux Girod ont commencé à poser les panneaux dans le cadre de la Signalétique d'Intérêt Local.

Il y aurait lieu de faire retirer tous les affichages sauvages.

D.G.F. :

Monsieur le Maire rappelle que la Dotation Globale de Fonctionnement va diminuer chaque année et qu'à l'horizon 2016/2017, le Conseil Général risque de disparaître et tout sera centralisé au Conseil Régional.

REUNIONS :

- Caisse des Écoles : le mardi 3 Juin 2014 à 20 heures
- Commission économique et des finances : le mercredi 18 Juin 2014 à 20 h 30.

QUESTIONS DIVERSES :

Le tour de table nous a permis de faire le point sur différents sujets :

- La course cycliste organisée par le Parisis Athlétic Club 95 le dimanche 1^{er} Juin au Bord'Haut de Vigny
- Le départ, le dimanche 1^{er} Juin à 9 heures, du rallye touristique de Vigny à Marines organisé par l'Office de Tourisme Vexin Centre.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au Mardi 24 Juin 2014 à 20 h 30.

La séance est levée à 23 h 30.